



Section CFDT ADREXO

**Elections du Comité
d'Entreprise
et des Délégués du Personnel
Vendredi 8 octobre**

***Faire respecter
ses droits.
C'est Voter CFDT !***

Le Vendredi 8 octobre 2010, l'ensemble des salariés d'Adrexo sera appelé à élire ses Délégués du Personnel, et ses représentants au Comité d'Entreprise pour quatre ans. Les enjeux de ces élections, au-delà de la mise en place des élus, seront aussi de déterminer les rapports de force, la représentativité des différents syndicats d'Adrexo!

La proximité de ces élus avec les salariés, fait que leur rôle est primordial. Non seulement ils se réunissent mensuellement avec la direction, mais ils y défendent les intérêts des salariés, sur les questions qui vous concernent directement (contrat de travail, organisation et conditions de travail, sécurité, salaires, droits conventionnels et légaux...).

L'obligation de réponse écrite de la direction, dans les 6 jours suivants la réunion, est un gage d'exercer un vrai contre-pouvoir, dans l'intérêt individuel, et même collectif des salariés.

Proches de vous et à votre écoute, les délégués du personnel sont porteurs de vos observations, de vos questions. ***Durant les années passées ils se sont investis avec méthode et acharnement, malgré les entraves de l'entreprise. En étant les relais de la CFDT, ils contribuent et contribueront à construire au quotidien de nouvelles avancées sociales à Adrexo.***

De nouveaux droits : c'est possible à Adrexo !

L'enjeu décisif pour les salariés sera d'imposer, par un vote massif, les revendications que l'on porte depuis des années. Partout les distributeurs font remonter à la CFDT, les dérives d'Adrexo : refus de payer les heures réellement effectuées, les frais de déplacement, les temps d'attente ou de chargement...etc. Quant à l'assemblage et les temps de préparation, le nombre de documents crée un mécontentement bien réel et très fort. La CFDT répond à cela par l'obligation d'appliquer la CCDD, (convention collective de la distribution directe). Pour la Direction d'Adrexo, cette convention est trop sociale et trop coûteuse ! ***La CFDT a négocié cette convention collective qui a permis aux salariés de Médiapost de sortir des minima et d'aller au delà du code du travail, d'avoir de nouveaux droits sociaux et surtout d'être mieux rémunérés et mieux considérés ! Cela est aussi possible à Adrexo.*** Les élections du 8 octobre seront décisives pour l'imposer, et à partir de ce moment là vos conditions de vie et de travail en seront très largement améliorées.

L'action de la CFDT demain à Adrexo !

L'engagement de la CFDT ne s'arrête pas au lendemain des élections qui ont lieu tous les quatre ans.
Bien au contraire !

Les listes CFDT s'engagent avec vous pour un projet précis et réaliste notamment par:

- L'application de la convention collective de la distribution directe à Adrexo, pour sortir des minima du code du travail ;
- Une représentativité de l'ensemble des salariés, y compris les maîtrises et cadres ;
- L'expérience d'un CE dynamique à votre service ;
- La volonté d'augmenter le pouvoir d'achat dans la négociation des accords salariaux : NAO, le paiement des heures réellement effectuées...
- L'amélioration des conditions de travail : des élus CHS-CT au service des salariés, pour la réduction des maladies liées aux troubles musculosquelettiques.

Il est important de voter pour des femmes et des hommes qui méritent votre confiance mais aussi, avant tout, de voter **pour un projet qui vous ressemble et qui vous rassemble. Sur ce sujet 1/4 d'heure est payé par l'entreprise à tous les distributeurs qui se rendront aux urnes.**

Votez pour eux, c'est voter pour vous !

Vos candidats CFDT au CE d'ADREXO

	Titulaires	Suppléants
Collège Employés	François LEMIERRE – Caen Fabienne JUDE – Béthune Laurence CARLINET – Montpellier Patrick LEMAITRE – Amiens Jean-François GAUTHIER – Orléans Christian MASSING – Metz Gilbert WILHEM – Bordeaux Isabelle ROBIN – Les Andelys/Gaillon Josué THIBOUT – Bordeaux Georges KUCHEIDA – ID France Jamel OMRANI – Cahors Jean- Marie DESCHRYVER – ID France Edwige PERRET – Nice Georges COLLIN – Montauban	Guy LEFRANC – ID France Pierre-Eric MASSE – Oullins Raymond RENOUAIX – Limoges Lucien KOSTMANN – Haguenau Jean Louis TOURNOIS – Antibes Jean Michel LEVEILLE – Les Andelys/Gaillon Bernadette KUCHEIDA – ID France Patrice JANEK – Caen Stéphane CHIOCCHIA – Marmande Bernard DELORT – Caen Jean SAVERI – Bordeaux Rémy LEOST – Lorient Murielle LAMOUR – Villefranche/Saone Daniel BRAVIN Villefranche/Saone
Collège Maîtrises	Viviane DUMAY – Meaux	Viviane DUMAY – Meaux



Le 8 octobre donnez votre voix
à ceux qui savent l'entendre :

Votez CFDT !

Syndicat CFDTSF3C 64 rue de Saintonge Paris 03 Tél : 01 40 29 82 00 Fax : 01 40 29 82 10
E-mail : contact@cfdtf3c.org